

Beutel, Goodman & Compagnie Ltée

Énoncé de politique d'investissement responsable

Contexte et objectif de la politique

Fondée en 1967, Beutel, Goodman & Compagnie Ltée est une société canadienne privée et indépendante de gestion des placements. Nous avons à cœur de générer des rendements supérieurs à long terme pour nos clients institutionnels, privés et particuliers, et de les aider à atteindre leurs objectifs de placement. Notre philosophie de placement fondamentale et ascendante axée sur la valeur s'appuie sur un processus de recherche exclusif et très rigoureux; elle vise principalement la préservation du capital, la réduction du risque absolu et la protection contre les risques de perte sur un marché baissier.

L'objectif du présent énoncé de politique d'investissement responsable est de documenter notre engagement à intégrer les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans notre processus d'analyse et de sélection des placements pour tous les comptes gérés par Beutel Goodman. L'énoncé confirme également notre engagement envers la gestion active par le biais de la mobilisation des entreprises et du vote par procuration.

En tant que gestionnaire axé sur la valeur, notre objectif principal est de réaliser pour nos clients une performance ajustée au risque supérieure sur le long terme. Nous poursuivons cet objectif en investissant patiemment et judicieusement dans les titres de créance et de participation d'entreprises de qualité. Les entreprises qui obtiennent des notes élevées pour leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance affichent souvent un grand nombre des fondamentaux solides qui cadrent avec notre approche axée sur la valeur; il s'agit d'entreprises dont les qualités et les pratiques de gestion génèrent des flux de trésorerie stables à long terme. Comme les facteurs ESG peuvent fortement affecter la durabilité à long terme d'une entreprise, ils font partie intégrante de notre processus d'analyse.

Principes pour l'investissement responsable

En juin 2019, Beutel Goodman a signé les Principes pour l'investissement responsable (PRI) parrainés par les Nations Unies. En tant que signataires, nous nous engageons à suivre les principes directeurs suivants :

- Intégrer les questions ESG dans l'analyse des investissements et les processus décisionnels;
- Être des propriétaires actifs et intégrer les questions ESG dans notre processus et nos pratiques de placement;
- Chercher à obtenir des informations pertinentes sur les questions ESG auprès des entités dans lesquelles nous investissons;
- Promouvoir l'acceptation et la mise en œuvre des PRI au sein du secteur des placements;
- Travailler ensemble pour renforcer notre efficacité à mettre en œuvre les PRI; et
- Rendre compte de nos activités et de nos progrès réalisés dans la mise en œuvre des PRI.

Nous nous engageons à intégrer ces principes dans notre processus de placement au profit de tous nos clients.

Intégration de l'ESG dans le processus de placement

Les données ESG sont issues de la recherche interne, de nos fournisseurs de données ESG tiers et de nos rencontres avec la direction des entreprises. Chaque analyste construit un modèle financier qui comprend notamment des états financiers prévisionnels, une analyse et l'identification de risques financiers significatifs, dont les risques ESG. Cette information est ensuite utilisée pour déterminer des paramètres de valorisation en vue d'étayer une valeur intrinsèque pour l'entreprise.

Les responsabilités en matière de la recherche ESG sont partagées par l'ensemble de l'équipe de placement. Tous les gestionnaires de portefeuille sont chargés de tenir compte des risques significatifs, y compris les facteurs ESG, concernant les placements qu'ils recommandent. Les responsabilités de surveillance et de contrôle de la politique ESG incombent au comité de gestion de l'entreprise.

Voici des exemples de facteurs ESG :

- **Facteurs environnementaux** : changement climatique, épuisement de ressources, déchets, pollution, protection de l'eau, déforestation
- **Facteurs sociaux** : droits de la personne, diversité et inclusion, esclavage moderne, travail des enfants, conditions de travail, relations avec les employés
- **Facteurs de gouvernance** : efficacité des conseils d'administration, pots-de-vin et corruption, rémunération des dirigeants, diversité au sein des conseils d'administration, stratégie fiscale

Un horizon de placement plus long (de 3 à 5 ans) et l'accent mis sur la durabilité des flux de trésorerie sont depuis longtemps des piliers centraux de notre processus de placement. Par conséquent, nous intégrons, dans nos recherches, les facteurs de risque ESG importants depuis des années. La signature des PRI est un aboutissement logique de notre processus.

Beutel Goodman a la responsabilité fiduciaire d'agir dans les meilleurs intérêts de ses clients. Nous croyons en une saine intendance des capitaux et nous investissons là où nous pensons pouvoir générer de la valeur. Dans cette optique, nous considérons les questions ESG non seulement comme des sujets de préoccupation potentielle, mais aussi comme des occasions de placement.

Conformément à notre processus de placement bien établi, Beutel Goodman ne fera aucun placement lorsque les facteurs ESG ou d'autres facteurs de risque rendent difficile, voire impossible, l'évaluation exacte de la valeur d'une entreprise donnée.

Rôle actif en tant que propriétaires par le biais de la mobilisation

Nous pensons que nous pouvons faire évoluer les questions ESG en mobilisant la direction en tant que propriétaires des actions ou des obligations d'une entreprise. Nos équipes chargées des actions et des titres à revenu fixe s'efforcent toutes deux de promouvoir le changement lorsque notre analyse indique qu'une entreprise ne respecte pas les politiques énoncées, lorsqu'il existe des enjeux ESG importants non résolus ou lorsque l'information sur les facteurs ESG est inadéquate. Chaque trimestre, nous rendons compte de nos activités en matière de mobilisation.

Rôle actif en tant que propriétaires par le biais du vote par procuration

Nous croyons que le vote par procuration peut favoriser la gouvernance judicieuse et améliorer les politiques environnementales et sociales, et qu'il est indispensable à l'augmentation de la valeur pour les actionnaires. Dans le cadre de nos responsabilités de gestion de portefeuille, nous examinons chaque enjeu visé par une procuration relative à nos positions avant d'exercer notre droit de vote. Nous évaluons toutes les propositions, y compris celles qui portent sur les pratiques ESG, en fonction de leur compatibilité avec la création de valeur à long terme pour les actionnaires.

Beutel Goodman est abonnée aux services de vote par procuration d'Institutional Shareholder Services (ISS), qui fournit une analyse détaillée et un rapport exhaustif de toutes les questions relatives au vote par procuration. Nous prenons en considération leurs recommandations et leur analyse, mais nous nous faisons notre propre opinion et votons en conséquence. Chaque trimestre, nous rendons compte de nos activités en matière de vote par procuration.

Le vote par procuration est moins répandu pour les titres à revenu fixe, et n'est généralement utilisé que lorsqu'une entreprise cherche à modifier un acte de fiducie. L'équipe chargée des titres à revenu fixe mobilise activement la direction de l'entreprise sur les questions ESG qui, à notre avis, affecteront la durabilité des flux de trésorerie de l'entreprise et, à terme, sa capacité à rembourser sa dette ou qui auront une incidence négative sur la valeur de l'obligation.

Rôle actif en tant que propriétaires par le biais la mobilisation collaborative

Nous aspirons à participer davantage à des activités de mobilisation collaborative qui s'alignent à notre philosophie de rôle actif en tant que propriétaires. Nous reconnaissons que la mise en commun des ressources avec d'autres investisseurs peut améliorer l'efficacité des résultats de la mobilisation.

Surveillance et contrôle de la politique

Le comité de gestion de Beutel Goodman a approuvé le présent énoncé de politique. Tous les gestionnaires de portefeuille intégreront les critères ESG dans leur processus de recherche ascendante et de placement. L'énoncé de politique sera revu chaque année par le comité de gestion.

Rapports et informations

À partir de 2021, Beutel Goodman rendra compte chaque année de ses progrès en matière d'intégration des facteurs ESG, tel que détaillé dans les PRI. Notre rapport sur la transparence dans le cadre des PRI sera accessible au public sur le site web des PRI et sur notre site web à l'adresse www.beutelgoodman.com/fr.